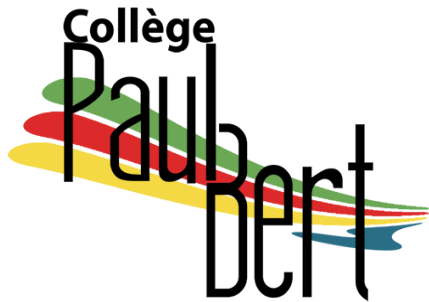


# ORIENTATION après la 3<sup>EME</sup>



Année 2015/2016

Mardi 5 avril 2016

# La 3<sup>ème</sup> : Une année de réflexion

pour choisir

- une voie : 2GT ? 2Pro ? apprentissage?

*s'informer*

*faire le point sur ses résultats scolaires*

- un domaine

*définir ses goûts, ses qualités, ses compétences*

- 3 façons d'étudier

- 3 façons de vivre au lycée

- 3 façons d'être élève

# Un accompagnement en plusieurs étapes

- 1° **10 septembre 2015** : 1<sup>ère</sup> rencontre parents /professeurs
- 2° **en novembre** : *intervention de la COPSY Mme Petrovitch dans chaque classe de 3<sup>ème</sup>*
- 3° **du 1<sup>er</sup> au 11 décembre** : participation des élèves à leur conseil de classe
- 4° 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars avant les conseils du 2<sup>ème</sup> trimestre : consultation des familles par la « fiche de dialogue » et RV en cas de désaccord.
- 5° affichage régulier des JPO sur la porte du bureau de la COPSY
- 6° **réunion d'information : 5 avril 2016**  
*(2 avril : Journée Portes ouvertes du Lycée Alain)*
- 7° début mai : remise du dossier de demande d'affectation : il faut faire 5 vœux dont « le lycée de desserte » **qui est fonction du DOMICILE**
- 8° **entre 9 mai et le 1er juin (jusqu'au 20 mai pour les demandes de BacPro)** : saisie des vœux par le collège dans l'application AFFELNET jusqu'au 2 juin.

# Bilan de l'année scolaire 2014/2015

1- Le DNB : 109 élèves inscrits en 3<sup>ème</sup>, 105 candidats

2012 = 95,9%		2013 = 96,15%		2014 = 92,4%	
				adm	ref
				mention	
2015	TB	B	AB		
	15	29	27	30	4
<b>96,22 %</b>	12 filles 3 garçons	20 filles 9 garçons	11 filles 16 garçons		
<b>67,6% de mentions</b>					

2- L'orientation

	2013	2014	2015
2GT	81%	84,4%	<b>86%</b>
BACPRO	11%	5,7%	<b>9,2%</b>
CFA	4,6%	4,9%	<b>1,8%</b>

# Bilan de l'année scolaire 2014/2015

## 3-L'affectation

Alain Le Vésinet	Les Pierres Vives Carrières	Poquelin Saint Germain	Jeanne d'Albret Saint Germain	Eiffel Rueil	Richelieu Rueil	Corneille La Celle St Cloud
73	3	3	1	1	1	1

Paris	Privé
3	4

Gestion/ administr	vente	SSP	Maintenance véhicules	Systèmes électrotechniques	menuiserie	Ecole boucherie	bâtiment
2	3	2	1	1	1	1	1

# Après la 3ème

Majoritairement  
Parcours après-bac  
en 5 ans

Majoritairement  
Parcours après-bac  
en 2 ou 3 ans

Poursuite d'études  
majoritairement en BTS  
ou  
Insertion professionnelle

## BAC GENERAL

**TERMINALE  
GENERALE**

**1ère  
GENERALE**

## BAC TECHNOLOGIQUE

**TERMINALE  
TECHNOLOGIQUE**

**1ère  
TECHNOLOGIQUE**

## BAC PROFESSIONNEL

**TERMINALE  
PRO**

**1ère  
PRO**

Majoritairement  
insertion  
professionnelle

**C.A.P.**

**2ème année  
CAP**

**1ère année  
CAP**

**2nde GT**

Seconde générale & technologique

**2nde**

spécifique

**2nde PRO**

Seconde professionnelle



Classe de 3<sup>e</sup>

# VOIE PROFESSIONNELLE / CAP

Le CAP forme à un métier très précis.

## La formation comporte :

- ✓ Des enseignements généraux (français, maths-sciences, histoire-géographie, langue vivante 1...) dont certains sont appliqués à des activités professionnelles.
- ✓ Des enseignements professionnels
- ✓ Des périodes de formation en entreprise (12 à 16 semaines/ 2 ans)

La finalité du CAP est plutôt l'insertion professionnelle.

# VOIE PROFESSIONNELLE / BAC PROFESSIONNEL

## Le Bac professionnel (3 ans) permet d'acquérir :

**Des connaissances et des savoir faire professionnels.**

**Une qualification qui prépare à un ou plusieurs métiers et facilite l'insertion professionnelle.**

**Les travaux pratiques y sont importants.**

**Le bac pro permet de plus en plus la poursuite d'études vers un BTS  
(2 ans après le bac).**

### **La formation comporte**

- Des enseignements généraux et des enseignements professionnels.
- **Des périodes de stages en entreprise (22 semaines/3 ans).**
- Un accompagnement personnalisé.



# Enseignements obligatoires en BAC PRO

Français	3 h ou 4 h
Langue vivante	2 h
Histoire géographie	2 h
ECJS ( <i>éducation civique, juridique et sociale</i> )	0h 30
Economie gestion	2 h
Mathématiques	2 h
Sciences physiques	2 h
Education artistique	2 h
EPS	3 h
Enseignement professionnel	12 h ou 13 h 30

*Enseignements facultatifs:*

*LV2*

*Prise rapide de la parole*

*Atelier d'expression artistique*

*Hygiène – prévention -secourisme*

# PROCEDURE PASSPRO

*Convocation à un entretien avec un professeur de la spécialité choisie dans un lycée professionnel. L'établissement d'origine émet un avis, l'établissement d'accueil aussi. Les avis sont croisés.*

Pour de nombreuses formations de la  
voie professionnelle

**et**

pour la 2<sup>nde</sup> spécifique Hôtellerie

# SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

une classe de détermination qui prépare au choix du parcours

**Un tronc commun** : 80% de l'horaire de l'élève

*Approfondissement des matières générales de 3<sup>e</sup>.*

**+ L'accompagnement personnalisé**

*Soutien, approfondissement, aide méthodologique, travaux interdisciplinaires, aide à l'orientation...*

**+ 2 enseignements d'exploration à choisir :**

*Découvrir de nouvelles matières pour tester ses goûts et ses aptitudes*

**1- un Enseignement d'Exploration d'économie :**

Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion

**ou** Sciences Economiques et Sociales.

**2- un autre Enseignement d'Exploration**

**+ 1 enseignement facultatif éventuellement**

( lors de l'inscription dans l'établissement)

# Les Enseignements d'Exploration

- Méthodes et Pratiques Scientifiques.
- Création et activités artistiques  
(Arts visuels ou Arts du son ou Arts du spectacle ou Patrimoines).
- Sciences Economiques et Sociales.
- Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion.
- Langues et cultures de l'antiquité : Latin ou grec (3h).
- Ecologie, agronomie, territoire et développement durable
- Langue vivante 3 : (3h).
- Littérature et Société.
- Santé et Social.
- Sciences et laboratoire.
- Sciences de l'ingénieur
- Biotechnologie.
- Création et Innovation Technologique

# VOIE GÉNÉRALE / BACS GÉNÉRAUX

## La voie générale permet d'acquérir :

- ✓ une solide culture générale,
- ✓ des bonnes capacités d'expression écrite
- ✓ des méthodes de travail efficaces pour poursuivre des études supérieures.

Le temps de travail personnel y est important

*3 séries générales : ES L S*

## Compétences particulièrement développées :

L'analyse

Le commentaire

L'argumentation

La rédaction

# VOIE TECHNOLOGIQUE / BACS TECHNOLOGIQUES

## La voie technologique permet d'acquérir :

- ✓ une solide culture technologique et appliquée
- ✓ des bonnes capacités d'observation et d'expérimentation
- ✓ des méthodes de travail utiles pour  
pour poursuivre des études de technicien supérieur

Les travaux pratiques y sont importants

*8 séries de Bacs technologiques*

## Compétences particulièrement développées :

L'observation

L'expérimentation

## 8 séries de baccalauréats technologiques

certaines séries ayant plusieurs spécialités, options ou domaines d'approfondissement



4 spécialités



2 spécialités



4 domaines  
d'approfondissement



4 spécialités



2 options



# SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

## Des enseignements d'exploration « contingentés » :

Pour les élèves intéressés par les enseignements d'exploration suivants:

✓ EPS

✓ Création et Culture Design : (6h)

possibilité de choisir 1 seul enseignement d'exploration :



La sectorisation est académique.



# un dialogue, un site, des outils

l'orientation :

- la fiche de dialogue

les rencontres avec les PP et le chef d'établissement

- le site [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr) (rubrique orientation , puis collège)

l'affectation :

le dossier de demande d'affectation

# Le calendrier

**La décision du passage en 2<sup>nde</sup> relève de la compétence du conseil de classe.**

**Il n'y a plus de proposition de redoublement possible**

*En cas de désaccord entre la famille et le collègue :*

- le chef d'établissement rencontre la famille afin de mettre en balance les arguments des professionnels de l'éducation et les arguments de la famille.

- si le désaccord persiste la famille a trois jours pour demander le passage du dossier de l'élève devant une **commission d'appel qui** aura lieu le **jeudi 16 juin**

- **lundi 9 mai** : début de la saisie des vœux des familles
- **mardi 31 mai** : commission PassPRO
- **jeudi 2 juin** : réunion d'harmonisation entre le chef d'établissement et les PP de 3ème
- **lundi 6 juin** : AFFELNET 0 (pour les élèves ayant demandé un BacPro)  
diffusion des listes des élèves NON AFFECTES en voie professionnelle
- **jeudi 9 juin** : fin des conseils de classe de 3ème
- **jeudi 23 juin** : AFFELNET
- **vendredi 24 juin** : envoi des affectations et
- **lundi 27 juin** : début de la Téléinscription

# La télé inscription OBLIGATOIRE

- à partir du lundi 27 juin et jusqu'au 6 juillet
- le collège fournit le code des télé services
- c'est le lycée où l'élève est affecté qui édite les avis d'affectation. Le collège ne délivre aucun avis

## Beaucoup d'avantages

- inscrire son enfant plus rapidement
- moins de formulaires papiers
- éviter de se déplacer dans le lycée **(Néanmoins le Lycée Alain donnera RV aux familles)**



en ligne les parents consulteront les résultats

ils confirmeront ou refuseront l'inscription

ils pourront choisir les enseignements de détermination

ils mettront à jour la fiche administrative